

L'histoire vue par le mouvement wallon : symptôme d'un Etat belge en crise

door

PH. CARLIER

Si une ligue wallonne voit le jour à Ixelles dès 1877, il faut attendre la fin du siècle pour que se constitue un mouvement wallon digne de ce nom. De 1890 à 1893, s'assemblent quatre congrès annuels dont le but premier est de défendre les intérêts wallons face aux revendications du mouvement flamand¹. Parmi les congressistes, l'on constate la présence d'un nombre important de Wallons fixés à Bruxelles et en Flandre. Ceux-ci sont particulièrement attachés à la Belgique unitaire dont le ciment doit demeurer, selon eux, l'emploi du français comme seule langue officielle.

Les participants à ces quatre premiers congrès se proclament Belges avant de s'affirmer Wallons². Pour eux, il ne peut être question de concevoir un histoire propre à leur région. Ils sont ainsi outrés de la prétention qu'ont les flamingants de revendiquer une histoire et un art spécifiques à la Flandre. Edouard Termonia³ déclare en 1890 :

„Toutes les illustrations nationales appartiennent au livre d'or de la patrie ; inscrivons-y côte à côte les grands faits de nos fastes militaires, les grands noms de notre histoire artistique et littéraire, les défenseurs de nos droits et de nos libertés ; donnons-leur à tous, sur

1. Pour un aperçu de ces assises et des suivantes que tint l'action wallonne, lire : F. SCHREURS, *Les congrès de rassemblement wallon de 1890 à 1959*, s.l., 1960.

2. Edouard Termonia, prenant la parole au nom du congrès wallon, lors de l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Charles Rogier, au cimetière de Saint-Josse-ten-Noode : „Nous, Belges des provinces wallonnes”. Cfr *Compte rendu analytique des débats du congrès wallon. Deuxième session : Namur, 25-26 décembre 1891. Troisième session : Liège, 20 novembre 1892, Bruxelles, 1893*, p. 182. — Louis Votion, président de la Ruche wallonne d'Anvers, parlant des flamingants : „eux que nous avons vus étaler dans leurs journaux cette devise : Flamand d'abord, Belge ensuite, pour répondre à la nôtre : Wallon suis, Belge avant tout”. Cfr *Compte rendu des débats du congrès wallon. Quatrième session. Mons, 1er novembre 1893, Bruxelles, 1893*, p. 11.

3. Avocat à la Cour d'Appel, Edouard Termonia présida la Société de Propagande wallonne ainsi que les trois premiers congrès wallons.

le sol de la patrie, un seul et même linceul de reconnaissance, d'admiration et de gloire"⁴.

Belges avant tout, les congressistes de 1890 à 1893 élaborent une lecture du passé essentiellement unitariste. A leurs yeux, ce serait quasiment faire preuve d'incivisme que d'affirmer l'existence d'un passé propre à la Wallonie.

Une fois les rideaux tombés sur ces premières assises, douze ans s'écoulent avant que s'assemble à nouveau un congrès wallon. Celui-ci se tient dans le cadre de l'Exposition universelle de Liège de 1905. Il se différencie nettement des quatre précédents. Tout d'abord, la présence des Wallons de Bruxelles et surtout de Flandre y est moindre. Il naît d'ailleurs d'une initiative liégeoise.

Ensuite, si les congrès des années 1890 furent marqués par une adhésion sans réserve à l'Etat unitaire belge, celui de 1905 consacre, quant à lui, l'éclosion d'une identité régionale. En effet, l'année 1898 a vu le vote de la loi De Vriendt-Coremans qui reconnaît le flamand comme seconde langue officielle de la Belgique. Depuis lors, le mouvement wallon craint que l'on impose la connaissance du flamand pour l'obtention de tout emploi public, même dans le sud du pays. Selon lui, ce n'est pas parce que la Belgique reconnaît deux langues nationales que les fonctionnaires travaillant en Wallonie doivent connaître le flamand. Les propagandistes wallons vont, dès lors, affirmer l'unilinguisme de leur région et, par delà, son identité. La devise des premiers congrès, „Belge avant tout”, fait place, avec celui de 1905, à une nouvelle devise: „Wallon avant tout”⁵.

Le congrès de 1905 s'efforce de définir la spécificité wallonne. Dans ce but, les rapports qui y sont présentés font appel à l'art, au folklore, à l'ethnologie, à la littérature et, aussi, à l'histoire. C'est ainsi qu'il est question, pour la première fois, d'une „histoire de la Wallonie”. Le congrès émet le vœu que celle-ci soit mise en valeur. Il estime, en effet, qu'elle est négligée par l'historiographie officielle⁶. Cette appréciation participe d'un sentiment général de frustration. Le mouvement wallon considère que la Flandre s'est accaparée, au sein de l'Etat belge, des emplois publics, des subsides gou-

4. De longs applaudissements saluent cette déclaration. Cfr *Compte rendu analytique des débats du congrès wallon, tenu à Bruxelles les 20 et 21 juillet 1890, organisé par la Société de Propagande wallonne de Bruxelles*, Bruxelles, 1891, p. 19.

5. Julien Delaite, fondateur de la Ligue wallonne de Liège et président du congrès, y déclare: „Belges nous sommes, Belges nous voulons rester. Mais nous voulons aussi être *Wallons avant tout*”. Cfr *Congrès wallon. Compte rendu officiel*, Liège, 1905, p. 214.

6. *Congrès wallon. Compte rendu officiel*, pp. 255-259, 266-269, 344-345, 374.

vernementaux et, aussi, du passé national. C'est ce que dénonce Jules Destrée dans ce cahier de doléances que constitue sa *Lettre au Roi*. Il y déclare notamment : „Ils nous ont pris notre passé”⁷.

Les protagonistes de l'action wallonne entendent montrer que leur région possède une histoire, par ailleurs glorieuse. Dans leur esprit, toutefois, l'affirmation d'un passé original ne va pas à l'encontre de la reconnaissance d'une histoire de Belgique. Il s'agit seulement de valoriser la composante wallonne au sein de cette dernière. A cet égard, il est intéressant de remarquer qu'à la même époque émerge la revendication fédéraliste wallonne. Or celle-ci ne cherche pas davantage à rompre avec la Belgique. Elle vise simplement à consacrer en son sein l'existence politique de la Wallonie.

Loin de remettre en cause l'Etat belge, le mouvement wallon se pose en défenseur de l'œuvre de 1830. En effet, il reste nostalgique de l'Etat unilingue français né de la Révolution. C'est pourquoi, il se réfère sans cesse à ce qu'il appelle le „pacte de 1830” dont il réclame le maintien intégral. Cette exigence vise essentiellement la sauvegarde de la liberté des langues, voire le choix du français comme seule langue officielle⁸. Aussi, lorsque le mouvement wallon fait appel au passé, c'est incontestablement à la Révolution de 1830 qu'il se réfère le plus fréquemment.

Il le fait d'autant plus volontiers qu'il croit, erronément, que ce sont surtout des Wallons qui ont versé leur sang lors des Journées de Septembre⁹. Ensuite, il voit principalement dans celles-ci un soulèvement contre la politique de néerlandisation menée par Guillaume 1er. Selon lui, les lois linguistiques votées depuis 1873 créent une situation de contrainte analogue à celle subie sous le gouvernement hollandais; il traite dès lors les flamingants d'orangistes. Dans sa presse et dans ses meetings, il fait grand cas de ce rapprochement. Particulièrement éloquente est, à cet égard, une affiche imprimée en 1908 par la Ligue wallonne du Brabant :

7. J. DESTREE, *Lettre au Roi sur la séparation de la Wallonie et de la Flandre*, in *Revue de Belgique*, 15 août 1912, p. 747.

8. Une évolution se dessine dans les revendications du mouvement wallon en matière linguistique. Aux alentours de 1898, il s'oppose radicalement à la loi De Vriendt-Coremans qui reconnaît le flamand comme seconde langue nationale. Une douzaine d'années plus tard, devant l'extension de la législation linguistique, il se replie sur une position plus modérée: la défense de la liberté des langues.

9. Un historien américain, John W. Rooney, a analysé par ordinateur les diverses listes conservées des participants des combats les plus meurtriers: ceux de Bruxelles. Il établit que les insurgés, à 95 % des travailleurs manuels salariés, étaient, dans leur écrasante majorité, domiciliés soit à Bruxelles, soit dans les faubourgs. L'aide reçue du dehors par les Bruxellois fut minime. En considérant le lieu de naissance et non de domicile des combattants, l'auteur met en évidence que ceux-ci étaient pour moitié des migrants et que 60 % de ces derniers avaient le flamand comme langue maternelle. Cfr. J.W. ROONEY, *Profil du combattant de 1830*, in *Revue belge d'histoire contemporaine*, 1891, t. 12, pp. 479-504.

„LA VOIX WALLONNE

qui clama le plus haut sa révolte contre le régime d'oppression hollandais s'élève à nouveau!

„Aux Néerlandais de jadis se substituent les flamingants qui resuscitent les édits du roi Guillaume (...).

„Le pacte conclu en 1830 entre Wallons et Flamands est rompu.

„La Constitution est violée! Déjà la liberté linguistique n'existe plus. Demain, on piétinera la liberté de l'enseignement.

„Les descendants des héros, qui contribuèrent le plus puissamment à créer la Patrie, sont traités en Belges de *seconde catégorie*.

„Un vent de réaction néerlandaise souffle sur le pays et assaille l'œuvre de la Révolution.

„Wallons et Bruxellois qui vous unirent jadis, dans la gloire et dans la mort, pour échapper à la tyrannie orangiste, vous courberez-vous sous le joug flamingant?

„Unissez-vous dans la résistance!

„Sauvez le patrimoine de 1830!

„Sauvez la Belgique!

„Vive la liberté!¹⁰”

Le mouvement wallon élabore donc une lecture engagée des événements de 1830. Aussi prend-il à coeur la commémoration des Journées de Septembre. En effet, il y trouve l'occasion de manifester son hostilité aux lois linguistiques et son attachement à la liberté des langues. En septembre 1900, la Ligue wallonne de Liège s'emploie à maintenir le pèlerinage à la tombe de Sainte-Walburge qui menace de prendre fin à la suite du décès du dernier combattant liégeois de 1830¹¹. Quant à la Ligue wallonne du Brabant, après s'être rendue au pied de la statue de Charles Rogier le 15 octobre 1905, jour de sa fondation, elle y organise annuellement, au mois de septembre, une manifestation commémorative¹². Cette lecture engagée de la Révolution de 1830 explique aussi pourquoi l'Assemblée wallonne¹³ choisit, en 1913, la célébration des Journées de Septembre comme fête nationale wallonne¹⁴.

La Première Guerre mondiale éclate. Durant celle-ci, le mouvement wallon, dans son immense majorité, s'abstient de toute mani-

10. VILLE DE LIEGE. BIBLIOTHEQUE LES CHIROUX, *Papiers J. Delaite*, affiche imprimée, Bruxelles, 27 septembre 1908.

11. *L'Ame wallonne*, 22 septembre 1900, col. 562-563; 29 septembre 1900, col. 578-580.

12. En 1912, le ruban de la couronne de fleurs qu'elle y dépose porte l'inscription: „Liberté des langues. Hommage à Rogier”. Cfr *La Lutte wallonne*, 29 septembre 1912, p. 1, col. 2-3.

13. J.M. REMOUCHAMPS, *L'Assemblée wallonne, 1912-1937. Vingt-cinq ans de lutte contre l'hégémonie flamande et la contrainte linguistique*, Bruxelles, 1939.

14. *La Défense wallonne. Bulletin mensuel de l'Assemblée wallonne*, mai 1913, p. 267.

festation politique. Après l'Armistice, l'Assemblée wallonne reprend ses travaux. Elle se trouve divisée entre un courant unioniste et un courant plus radical que l'on peut qualifier de fédéraliste.

Le premier se montre partisan de l'unité nationale cimentée par l'usage du français. Il jouit, à ce moment, d'une position dominante au sein de l'Assemblée wallonne. Aussi voit-on cette dernière se mobiliser contre une proposition de loi relative à l'emploi des langues dans l'administration, qui vise à établir un régime unilingue en Flandre et en Wallonie, le bilinguisme étant requis à Bruxelles. L'Assemblée wallonne la traite de „loi von Bissing”, du nom du gouverneur militaire allemand qui instaura, en 1917, un régime de séparation administrative. Le vote de cette loi, le 31 juillet 1921, provoque une désaffection à l'égard de l'Assemblée.

Comme la Belgique unilingue française apparaît bel et bien révolue, une nouvelle stratégie s'impose aux yeux de nombreux militants wallons. Devant la caducité de l'alliance avec les francophones de Flandre, ils préconisent le repli sur la Wallonie, le maintien de son intégrité française et l'obtention d'une certaine autonomie politique. Tel est le programme de la Ligue d'Action wallonne qui se crée à Liège en 1923. De cette association naît, en 1932, un regroupement de diverses ligues : la Concentration wallonne, qui opte résolument pour le fédéralisme¹⁵. Ce courant est, en outre, conforté dans son analyse par les nouvelles dispositions législatives de 1932.

De 1919 à 1932, on assiste donc à un renversement de tendance au détriment des unionistes et à la faveur des fédéralistes. Au niveau des références historiques, ce renversement se traduit par la naissance d'une nouvelle commémoration : le pèlerinage au monument de l'Aigle blessé à Waterloo. Le premier pèlerinage, dû à l'initiative de l'Avant-Garde wallonne de Bruxelles, date de 1928. La même année, le cinquième Congrès d'Action wallonne invite ses groupes affiliés à prendre désormais part à cette manifestation¹⁶. D'année en année, le succès rencontré par ce rassemblement va grandissant. Les principaux ténors du mouvement wallon y prennent la parole : Georges Truffaut, Emile Jennissen, Jules Destrée, François Van Belle, l'abbé Mahieu. La campagne du *Los van Frankrijk* et la politique „des mains libres” adoptée par le gouvernement belge constituent la cause majeure de ce succès croissant.

15. *Congrès de concentration wallonne. Liège, 27-28 septembre 1930. Compte rendu officiel*, s.l.n.d.

16. R. COLLEYE, *Pourquoi les Wallons vont à Waterloo. Historique et doctrine* (Les Cahiers wallons, n° 2), Liège, Ed. Sambre-et-Meuse, 1947, pp. 5-6, 16-18.

Dès sa naissance, le mouvement wallon témoigne d'une vive francophilie. Celle-ci se manifeste déjà lors du congrès de 1890¹⁷. Avant la Première Guerre mondiale, l'irrédentisme n'est toutefois le fait que de rares individualités tel l'écrivain Albert du Bois¹⁸. Après l'Armistice, la constatation que la Belgique unilingue appartient définitivement au passé amène nombre de militants à considérer la réunion à la France comme une solution susceptible, le cas échéant, de garantir l'intégrité linguistique de leur région. Aussi, le mouvement wallon se rend-il à Waterloo non seulement en vue de proclamer son indéfectible amitié à l'égard de la France, mais aussi pour affirmer le caractère français des Wallons. Soucieux d'établir ce caractère, un des principaux promoteurs du pèlerinage, Raymond Colleye¹⁹, ne craint d'ailleurs pas de soutenir que tous les Wallons présents à la bataille de Waterloo portaient l'uniforme français tandis que les Flamands, eux, combattaient sous les ordres du prince d'Orange²⁰.

Notons, toutefois, que le mouvement wallon des années 1930 ne va pas jusqu'à s'afficher irrédentiste. Officiellement fédéraliste, il ne choisit pas de rompre avec l'Etat belge. En témoigne une proclamation faite par l'Avant-Garde wallonne qui associe curieusement Waterloo et 1830 :

„Chaque année, des Wallons de tous les partis, de toutes les classes se réunissent autour de l'Aigle blessé :

„Pour proclamer leur volonté irréductible de poursuivre l'œuvre des hommes de 1830 (...).

„Pour affirmer que si le gouvernement de Bruxelles adopte à l'égard de la Wallonie la même attitude que celle adoptée après 1815 par le gouvernement de La Haye, il provoquera chez les Wallons les mêmes réactions que celles qu'a provoquées la politique hollandaise.

„Pas plus aujourd'hui qu'en 1830, nous n'acceptons de parler le flamand (...).

„Nous n'avons pas secoué le joug des Néerlandais du Nord (les Hollandais) pour retomber sous le joug des Néerlandais du Sud (les Flamands).

17. A l'issue du congrès, les participants se rendent au pied de la statue du général Belliard, premier ambassadeur de France à Bruxelles, afin de témoigner leur reconnaissance pour les interventions françaises de 1831 et 1832. Cfr *Compte rendu analytique des débats du congrès wallon*, pp. 4-6, 33-38, 81-86.

18. Albert du Bois naquit à Ecaussinnes-d'Enghien en 1872 et mourut à Bruxelles en 1940. Il clama ses convictions irrédentistes dans des publications diverses : écrits doctrinaux, poèmes, drame et roman historiques. Cfr J. DELMETTE, *Albert du Bois. Artiste, doctrinaire et prophète*, Charleroi, 1969 ; — Ph. MURET, *Bois (Albert, comte du)*, in *Biographie nationale*, t. 39, col. 124-132.

19. Né à Bruxelles en 1890, Raymond Colleye décéda à Forest en 1963. Journaliste et homme de lettres, ce disciple d'Albert du Bois fut, sa vie durant, un franc-tireur de l'action wallonne. Cfr Ph. MURET, *Colleye Raymond*, in *Biographie nationale*, t. 43, col. 204-220.

20. R. COLLEYE, *o.c.*, pp. 6-11. — La question de la participation belge à la bataille a été étudiée dans : H.J. COUVREUR, *Le drame belge de Waterloo*, Bruxelles, 1959.

„Nous sommes de race française; nous entendons maintenir intacte notre tradition française et remplir notre devoir de Français sur les Marches du Nord.

„Nous restons inébranlablement attachés à l'esprit français qui anima les chefs de la Révolution de 1830”²¹.

Ce langage présente une parenté indéniable avec celui que tenait, par voie d'affiche, la Ligue wallonne du Brabant en 1908. En effet, de part et d'autre, il est fait appel aux combattants qui ont fondé la Belgique indépendante. Durant l'Entre-Deux-Guerres, celle-ci demeure donc une valeur à laquelle se réfère l'action wallonne. Cependant, une évolution significative s'opère. Avant 1914, le mouvement wallon se recueillait sur la tombe des combattants de 1830 et au pied de la statue de Charles Rogier. Tandis qu'à partir de 1928, c'est au monument de l'Aigle blessé qu'il se rend en pèlerinage. Il prend donc bel et bien ses distances vis-à-vis de l'Etat belge, même s'il ne rompt pas pour autant avec celui-ci.

Le choc de la Seconde Guerre mondiale va provoquer cette rupture. Le mouvement wallon s'était farouchement opposé à la politique de neutralité²¹. L'agression allemande le convainc que seule l'incorporation à la France pourra, à l'avenir, garantir la sécurité militaire de la Wallonie. Par ailleurs, le problème des prisonniers de guerre détériore le climat entre les deux communautés linguistiques. Dès la fin de l'année 1940, Hitler fait rapatrier plus de 100.000 prisonniers flamands; tandis que 65.000 francophones vont endurer cinq ans de captivité. Cette différence de traitement suscite une vive amertume dans le sud du pays. Le sentiment national belge de nombreux Wallons s'en trouve considérablement amoindri. Subjuguée par la personnalité du général de Gaulle, incarnation de la résistance à l'occupant, l'action wallonne se laisse massivement gagner par l'irrédentisme.

La tenue du Congrès national wallon au mois d'octobre 1945 permet d'en juger²². Les congressistes, au nombre de 1048, y sont invités à se prononcer sur le statut qu'ils préconisent pour la Wallonie. Quatre propositions sont présentées sous forme de motions: le maintien de l'unité belge, l'autonomie de la Wallonie par le fédéralisme, l'indépendance et la réunion à la France. Lors d'un premier vote, qualifié de sentimental, la motion de réunion à la France recueille le plus de suffrages: 486²³. Certes, la majorité absolue des 525 voix

21. M.F. GIHOUSSE, *Mouvements wallons de résistance. Mai 1940 - septembre 1944*, Charleroi, 1984, pp. 19-24.

22. *Le congrès de Liège des 20 et 21 octobre 1945. Débats et résolutions*, Liège, s.d.

23. *Idem.*, pp. 81-82.

n'est pas atteinte. Mais, lorsque l'on considère de plus près le contenu de la troisième motion dite de l'indépendance, l'on aperçoit qu'il y est question d'intégrer la Wallonie indépendante dans le système économique et défensif de la France²⁴. Il s'agit donc d'une „semi” ou d'une „pré-réunion” à la France. Cette motion recueille, quant à elle, 154 voix. En additionnant les suffrages recueillis par les troisième et quatrième motions, l'on constate que plus de 60 % des représentants du mouvement wallon votent en 1945 pour une solution anti-belge et pro-française.

Cet irrédentisme trouve dans l'appel au passé un champ d'expression privilégié. Plusieurs périodiques qui paraissent juste après la Libération portent des titres évocateurs, tels le mensuel *Fleurus* et le quotidien *Le Gaulois*²⁵.

L'aspiration à être réuni à la France constitue également l'âme de la première *Histoire de Wallonie*. Signée par l'écrivain Lucien Marchal (1893-1960), celle-ci sort de presse en 1952. Dès la préface, l'auteur énonce clairement sa vision finaliste du passé wallon :

„Considérée dans le cadre européen, l'histoire de la Wallonie est celle de ses efforts pour rejoindre la Nation : c'est l'histoire de ses tentatives d'annexion à la France (...).

„Quiconque analyse les faits impartialement est amené à conclure que le thème fondamental de l'histoire de Wallonie c'est le retour à la France, et nullement la tendance à créer un Etat avec les Flandres”²⁶.

Aujourd'hui encore, nombreux sont les militants wallons qui considèrent la France comme leur vraie patrie. Les manifestations historiques qu'organise l'action wallonne en offrent un éloquent témoignage. Citons, à titre d'exemple, l'anniversaire de la bataille de Fontenoy célébré en 1980 par le mouvement Wallonie libre²⁷. La cérémonie s'ouvre au son du *Chant des Wallons* et de la *Marseillaise*. Elle se clôture par la publication d'un communiqué qui dénonce „la manipulation de notre histoire par les historiens officiels tendant à faire croire que Fontenoy était une conquête française alors qu'elle fut une libération pour le peuple wallon et picard”²⁸.

L'irrédentisme sous-tend aussi l'essai publié en 1988 par François Perin : *Histoire d'une Nation introuvable*. L'ancien ministre et pro-

24. *Idem*, pp. 59-65.

25. Le premier numéro de *Fleurus* voit le jour, à Liège, dès septembre 1944; celui du *Gaulois*, à Bruxelles, le 11 octobre.

26. L. MARCHAL, *Histoire de Wallonie*, Bruxelles, 1952, pp. V-VI.

27. *Le mouvement Wallonie libre*, in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 413, 6 septembre 1968. — J. PIROTTE, *Wallonie libre*, in *L'histoire du mouvement wallon. Journée d'étude de Charleroi*, 26 février 1976, Charleroi, pp. 57-65.

28. *Wallonie libre*, 1er juin 1980, p. 2, col. 1.

fesseur émérite à l'Université de Liège s'y emploie à remettre en cause le concept d'une Belgique ayant traversé deux millénaires d'histoire, d'Ambiorix à Baudouin 1er. En guise de conclusion, il met en avant une solution on ne peut plus radicale au problème communautaire belge : la réunion de la Wallonie à la France et celle de la Flandre aux Pays-Bas²⁹. Aussi fait-il grand cas de deux périodes de l'histoire : les guerres de religion et „l'ère des révolutions de 1789 à 1814”'. En 1579, le conflit religieux qui ensanglantait les Pays-Bas déboucha sur la conclusion de deux Unions : l'Union d'Arras et l'Union d'Utrecht. François Perin voit dans cette dernière les fondements d'un ensemble politique grand-néerlandais, malheureusement mis à mal par les succès militaires d'Alexandre Farnèse³⁰. D'autre part, il met en exergue la facilité avec laquelle les populations wallonnes s'intégrèrent dans la France de Bonaparte³¹.

Au cours de cette seconde moitié du XXe siècle, prend forme, sous la plume d'historiens de métier, une écriture du passé wallon moins polémique quoique plus originale. A proprement parler, elle n'est pas l'œuvre du mouvement wallon en tant que tel, mais d'historiens engagés dans celui-ci.

L'initiateur en est Félix Rousseau (1887-1981). Ce professeur à l'Université de Liège, archiviste, membre de l'Académie royale de Belgique, compte au nombre des animateurs du mouvement régionaliste de tendance chrétienne : Rénovation wallonne³². En 1955, lors du deuxième Congrès culturel wallon, il présente une conférence intitulée : *Les Wallons et l'histoire*³³. L'Institut Jules Destrée³⁴ en édite le texte sous un nouveau titre : *La Wallonie, terre romane*. Cet opuscule rencontre un succès immédiat : pas moins de cinq éditions

29. F. PERIN, *Histoire d'une Nation introuvable*, Bruxelles, 1988, p. 297.

30. *Idem*, pp. 42-47.

31. *Idem*, pp. 64-68. — Les conceptions de François Perin se trouvent aux antipodes de celles de l'historien belgiciste Jo Gérard. Une polémique naquit entre les deux hommes dans les colonnes de *La Libre Belgique*. Jo Gérard y annonça la publication prochaine d'un ouvrage destiné à répondre à celui du professeur liégeois et intitulé : *Oui ! la Belgique existe, je l'ai rencontrée*. Cf. *La Libre Belgique*, 11, 15, 19 juillet 1988.

32. R. ROYER, *Histoire de Rénovation wallonne*, Bruxelles, 1973. — Dès les années 1920, Rousseau collabore à *La Terre wallonne* d'Elie Baussart. En 1943, on le retrouve parmi les fondateurs du Mouvement wallon catholique et de son organe de presse : *La Wallonie catholique*. Cf. *Dictionnaire d'histoire de Belgique* (sous la direction de H. HASQUIN), Bruxelles, 1988, p. 417 ; — M.F. GIHOUSSE, *o.c.*, p. 93.

33. F. ROUSSEAU, *Les Wallons et l'histoire*, in *La Wallonie et l'esprit de notre temps. Actes du deuxième Congrès culturel wallon (Liège, 14-16 octobre 1955)*, Liège, 1957, pp. 52-72.

34. L'Institut Jules Destrée fut fondé à Liège le 29 octobre 1938 par l'abbé Mahieu, Maurice Bologne, Louis Bertaux, Arille Carlier et Robert Grafé. Il portait alors le nom de Société historique pour la Défense et l'Illustration de la Wallonie. Le 13 janvier 1960, l'association prit l'appellation d'Institut Jules Destrée. Pour un aperçu de son histoire et de ses publications : R. MOREAU, *Maurice Bologne. Une vie, un combat, un objectif. La Wallonie libre et prospère*. Charleroi, 1985, pp. 43-47, 77-79.

successives sortent de presse³⁵. Dans cette étude, F. Rousseau tente de définir l'identité wallonne et s'attache à montrer sa permanence à travers le temps. Il considère que la Wallonie tire sa spécificité de facteurs essentiellement culturels. Le caractère le plus marquant de son histoire réside dans le fait qu'elle est restée, à travers les siècles, une terre romane, en dépit notamment de sa longue appartenance au Saint Empire romain germanique³⁶.

Cette perspective se retrouve chez un autre professeur et académicien wallon: Léopold Génicot³⁷. Notons que ce dernier est, lui aussi, issu des rangs du mouvement Rénovation wallonne. Dans son ouvrage *Racines d'espérance. Nouvelle histoire de Wallonie* (Brueles, 1986) Génicot n'accorde également que peu de place aux événements politiques; il privilégie la vie sociale et culturelle. L'histoire de la Wallonie devient ainsi celle d'un peuple vivant dans une région d'Europe. La dimension politique se voit reléguée au second plan. Aussi, l'Etat belge ne joue plus qu'un rôle tardif et mineur dans l'évocation du passé wallon. Si les irrédentistes se montraient hostiles envers le royaume des Saxe-Cobourg et ses précurseurs — Etat bourguignon, XVII Provinces, Pays-Bas méridionaux —, des historiens comme Rousseau et Génicot ont tendance à transcender le cadre belge.

Par ailleurs, il est remarquable que cette vision de l'histoire se conjugue parfaitement avec les orientations idéologiques actuelles du mouvement wallon. En effet, celui-ci s'exprime aujourd'hui à travers l'association fondée et présidée par José Happart: Wallonie Région d'Europe. Comme son intitulé l'indique, cette association entend affirmer la Wallonie dans le cadre d'une Europe des Régions. Or, cette perspective politique cherche aussi à transcender l'Etat belge. Au même moment s'élaborent donc une lecture du passé et un programme politique qui tous deux mettent la Wallonie en relation directe avec l'Europe et ce au détriment de la Belgique.

A cet égard, il n'est pas superflu de préciser que Génicot compte parmi les membres fondateurs de Wallonie Région d'Europe³⁸. Cette association possède en son sein diverses commissions, dont l'une

35. 1ère éd., 1960; 2e éd., 1961; 3e éd., 1962; 4e éd. revue et augmentée, 1967; 5e éd. revue et augmentée, 1977.

36. F. Rousseau développe déjà ce thème dans sa brochure: *La Wallonie. Son histoire. Son avenir*, Ed. du Mouvement wallon catholique, (1944).

37. Professeur à l'Université catholique de Louvain, ce médiéviste a dirigé la publication de: *Histoire de Wallonie*, Toulouse, 1973.

38. L'assemblée constitutive de Wallonie Région d'Europe eut lieu à Namur le 25 septembre 1986. - En 1984 déjà, Génicot figurait sur la liste des candidats que le Rassemblement wallon présenta aux élections pour le Parlement européen sous une dénomination analogue: Présence wallonne en Europe.

culturelle, animée par les historiens Jacques Stiennon et Jean Pirotte³⁹. Lors d'une réunion tenue par cette commission en mai 1987, Génicot déclare : „Notre commission doit s'atteler à montrer ce que la Wallonie a apporté à l'Europe au cours des siècles”⁴⁰. Il est donc clair qu'ici aussi historiographie et politique se rejoignent. En effet, de part et d'autre, prévaut un souci commun : mettre la Wallonie et l'Europe en liaison directe, tandis que, corollairement, le cadre belge tend à se dissoudre.

Dans les combats qu'elle a menés, l'action wallonne n'a pas manqué de faire appel à l'histoire, source intarissable de références et d'arguments pour tout mouvement d'idées. La nature de ses convictions s'exprime plus authentiquement dans l'interprétation qu'elle a ainsi donnée à certaines pages du passé qu'à travers les motions votées à l'issue de ses congrès. En effet, ceux-ci sont marqués par le souci de ne pas effaroucher l'opinion publique, voire, dans le chef d'hommes politiques ministrables, de ne pas heurter la Couronne. Ces considérations amènent tout naturellement le mouvement wallon à édulcorer ses positions officielles. Par contre, il ne craint pas de donner libre cours à ses sentiments dans des manifestations à caractère historique, parce que jugées plus anodines.

Or quels enseignements tirons-nous de l'étude du regard qu'a jeté l'action wallonne sur le passé ? Quelles sont les orientations politiques qui y transparaissent ? Bien qu'à sa naissance, le mouvement wallon se veuille belge avant tout, il affirme très tôt la spécificité de la „petite patrie”. Au cours de l'Entre-Deux-Guerres, il se détache de plus en plus de l'Etat belge au point de se laisser gagner par l'irrédentisme français durant le second conflit mondial. Enfin, la revendication de retour à la France cède le pas à l'affirmation d'une Wallonie autonome au sein d'une Europe intégrée ; l'action wallonne prend à ce point ses distances à l'égard de la Belgique que celle-ci ne fait même plus l'objet de son hostilité.

Tout au long de son histoire, le mouvement wallon a élaboré une lecture du passé qui lui est propre. L'évolution de celle-ci révèle une désaffection croissante vis-à-vis de l'Etat belge. Certes, les militants wallons, à l'instar de tout propagandiste, ne sont pas représentatifs de l'ensemble de l'opinion. Toutefois, le fait qu'une partie de celle-ci, en un siècle, ait radicalement changé de sentiment à l'égard de la

39. Respectivement professeur émérite à l'Université de Liège et professeur à l'Université catholique de Louvain. — Jacques Stiennon a dirigé, en collaboration avec Rita Lejeune, la publication des quatre tomes de l'encyclopédie *La Wallonie. Le pays et les hommes* consacrés aux lettres, aux arts et à la culture (Bruxelles, 1977-1981).

40. *Procès-verbal de la réunion tenue par la commission culturelle de Wallonie Région d'Europe le 13 mai 1987 à Namur*, p. 2.

Belgique est riche de signification. Il traduit l'effritement considérable du sentiment national belge. La Belgique, en tant qu'Etat-nation⁴¹, ne s'impose plus comme une valeur de consensus à laquelle adhèrent ses communautés linguistiques⁴². Cette crise morale n'est évidemment pas aussi visible qu'une crise économique ou institutionnelle. A cet égard, l'évolution séculaire du regard historique de l'action wallonne constitue un symptôme particulièrement révélateur de cette crise morale qui affecte l'Etat belge en tant qu'Etat-nation.

41. Par Etat-nation, nous entendons un Etat dont les habitants ont conscience de former une seule et même nation.

42. Sur cette thématique, les Facultés universitaires Saint-Louis ont organisé, le 24 novembre 1988, le colloque *Belgitude et crise de l'Etat*.